## REPUBLIQUE FRANCAISE



## **ELECTION DE LA COMMISSION SPECIALE**

Vu la décision rendue par le Conseil d'Etat en date du 30 juillet 2021, relative aux opérations électorales s'étant tenues le 15 mars 2020 pour la commune de Boucau ;

Vu l'article L 2121-35 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

En application de l'article L.2121-36 du CGCT, une délégation spéciale, composée de trois membres a été nommée par arrêté préfectoral daté du 4 août 2021 :

- M. Arthur FINZI
- M. Thierry MAZAURY
- M. Serge PEYRELONGUE

M. le Secrétaire général de la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Bayonne a procédé le jeudi 5 août 2021 à l'installation de ladite délégation spéciale, à 14h00, dans la salle du Conseil municipal de Boucau.

A été élu Président de la Délégation spéciale : Thierry MAZAURY A été élu Vice-Président de la délégation spéciale : Arthur FINZI

Fait à Boucau, le jeudi 5 août 2021

M. Arthur FINZI

M. Thierry MAZAURY

M. Serge PEYRELONGUE